

La douzième édition de l'épreuve T.I.P.E. s'est déroulée comme d'habitude à l'I.U.T. de l'Avenue de Versailles à PARIS du lundi 23 juin au samedi 19 juillet 2008 ; soit quatre semaines complètes. Cette année, le thème proposé aux candidats était (cf. BO. n°21 du 24 mai 2007) :

« variabilité-limite-stabilité »

Cette édition a permis à 304 examinateurs d'interroger 17004 candidats.

Cette nouvelle session s'est déroulée sans incident majeur. N'ayant eu à répondre de manière approfondie qu'à une vingtaine de réclamations (0,1%), on peut considérer que les dysfonctionnements sont extrêmement marginaux.

Les examinateurs ont été sensibilisés à la qualité de l'accueil qu'ils doivent offrir aux candidats et nous sommes très vigilants sur leurs compétences et leur comportement. Les recommandations se situent autour des termes suivants : **souci majeur d'équité, courtoisie de l'accueil, rigueur de l'évaluation et excellence de la tenue**. Bien sûr tout n'est pas parfait et nous incitons fortement les candidats à nous signaler tous les manquements à ces principes de base qu'ils auraient pu constater.

Les candidats semblent de mieux en mieux préparés pour affronter l'épreuve. J'espère cependant qu'on ne se dirige pas vers une prestation stéréotypée qui deviendrait aussi gênante pour l'évaluation qu'ennuyeuse pour l'examineur. C'est pourquoi j'incite les candidats à faire preuve d'originalité mais les mets en garde contre certains excès dans ce domaine qui pourraient conduire à des effets pervers. Malheureusement certaines prestations se révèlent encore être le résultat d'un travail tardif, bâclé et dont les répétitions n'ont manifestement pas eu le temps d'exister.

Le choix, par le candidat, de son sujet C est important et entre dans la partie « initiative » de l'épreuve. Un sujet simple bien compris et parfaitement exploité a toute chance d'être mieux perçu qu'un sujet prestigieux mal maîtrisé. Il appartient alors au candidat de savoir évaluer son niveau dans ce domaine et de choisir un sujet en adéquation avec ses compétences. A contrario, sombrer dans la facilité ne constitue en aucun cas un bon choix.

Il est important de rappeler que le rôle de la fiche synoptique, certes destinée à une brève description du travail de l'année, doit surtout certifier que le travail a bien été effectué par le candidat qui le présente. Cependant, certains refus de signature n'ont pas toujours été compris. Tout refus de validation conduit à une sanction qui peut aller jusqu'à la note zéro à la partie C. Je ne doute pas que les professeurs encadrant sauront faire face à leurs responsabilités dans ce domaine. Depuis l'an dernier, chaque candidat titulaire d'une fiche non validée fait l'objet d'une enquête contradictoire. Nous avons eu la satisfaction de constater cette année encore, que le corps professoral avait bien intégré la problématique de la question et que leur avis était très largement justifié dans la majorité des cas. Cependant nous avons relevé quelques cas (très rares il est vrai) où le signataire se basait sur la qualité du travail plutôt que sur l'attestation de la réalité du travail personnel de l'auteur. Nous avons dû déplorer cette année, un certain nombre de candidats (certes rares) qui se sont présentés sans avoir préparé leur partie C et qui assumaient tout à fait l'éventualité d'une appréciation correspondante.

Certains professeurs s'étonnent, voire s'indignent, lorsque la note attribuée à un de leurs élèves ne correspond pas au sérieux du travail effectué dans l'année. A ceux-ci, je répondrai que c'est la prestation qui est notée. Bien entendu, il n'existe pas de barème précis pour chacune des facettes, mais chaque examinateur s'attache à ce qu'elles soient toutes prises en compte. Je rappelle que les compétences académiques sont évaluées par ailleurs alors que dans l'épreuve T.I.P.E., elles ne constituent qu'un élément parmi d'autres. Il ne faut donc pas s'étonner qu'un élève qui a fait un bon travail mais qui n'a pas su le montrer soit évalué à la baisse.

Le candidat ne doit pas se formaliser lorsque le sujet de la partie D proposé se révèle de très haut niveau. Le jury sait faire la part des choses. Il n'existe pas de sujet incompréhensible du début à la fin (si certains sujets proposés peuvent l'être, ils ne sont pas retenus). Evidemment, il est difficile d'obtenir une centaine de sujets de même niveau, cependant, les Jurys et les Responsables Pédagogiques savent gérer ce problème.

Bien que dans la notice il soit recommandé ne n'apporter aucun objet volumineux, par le passé, une certaine tolérance était admise, il n'en est plus de même depuis la précédente campagne. En effet, à la demande des professeurs des C.P.G.E. et après avoir averti les candidats, j'ai fait appliquer strictement la règle dès juin 2006, il en sera de même par la suite. La production d'un dossier n'est pas interdite, mais il convient de l'utiliser comme support de présentation et non comme documentation à l'usage des examinateurs qui ne peuvent avoir le loisir de le parcourir au cours de l'interrogation.

La valeur ajoutée est un élément essentiel dans l'évaluation du candidat. Sa définition peut prendre des déclinaisons différentes selon les filières. Je rappellerai seulement qu'elle peut se mesurer par la différence entre ce que le candidat a produit et ce qu'il a reçu. L'ouverture vers le monde industriel et l'expérimentation ne sont pas obligatoires, mais dans bien des cas, elles peuvent constituer un atout majeur lorsqu'elles sont réelles et bien développées.

Certains détracteurs du dispositif « Grandes Ecoles » lui reprochent de détourner des esprits supérieurs de la recherche. Outre que cette allégation est loin d'être fondée, force est de constater que dès les concours d'entrée, l'épreuve T.I.P.E. doit être considérée comme une ouverture dans le bon sens.

Je rappelle que les visiteurs sont acceptés lors des exposés à condition qu'il n'y ait qu'une personne à la fois et qu'elle ne soit pas récusée par le candidat. Notamment, cette possibilité est offerte aux élèves de première année des C.P.G.E. Cette année nous nous réjouissons de la progression régulière de leur nombre. En effet, nous avons accueilli 571 élèves et 96 enseignants, ce qui est en nette progression par rapport à l'année précédente.

L'année prochaine, l'épreuve se déroulera du lundi 22 juin au samedi 18 juillet 2009. Comme en 2008, le découpage en milieu de semaine, inauguré en 2005, n'est pas retenu pour cette session et nous restons au dispositif de semaines complètes.

Le thème retenu est (cf. BOEN n° 30 du 24 juillet 2008)

«INFORMATION»

« acquisition, traitement, échange, stockage, représentation, modélisation,... »